

Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Agglomération lyonnaise

Beaujolais

Boucle du Rhône en Dauphiné

Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

La Dombes

Loire Centre

Monts du Lyonnais

Nord-Isère

Ouest lyonnais

Rives du Rhône

Roannais

Sud Loire

Val de Saône-Dombes



Portrait statistique de l'emploi dans le commerce de détail

sur le périmètre de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Mars 2014

Le commerce, secteur aux évolutions rapides et à l'impact considérable sur l'aménagement du territoire, nécessite un suivi régulier. Les présidents et les techniciens des syndicats mixtes de Scot, les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'aire métropolitaine lyonnaise et le Pôle Métropolitain ont souhaité confier cette mission aux deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne.

Si la régulation des implantations commerciales se fait actuellement à l'aune des critères de l'aménagement du territoire, les arguments régulièrement mis en avant par les opérateurs privés de l'immobilier commercial dans leurs projets d'implantations portent sur l'emploi, son ancrage et son intensité relative par rapport à d'autres secteurs économiques.

Ce travail propose d'évaluer l'ampleur et la nature des évolutions de l'emploi dans le commerce de détail sur le périmètre de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise en s'appuyant principalement sur une revue descriptive des statistiques publiques.

Un portrait réalisé uniquement sur l'emploi salarié privé...

Ce document a été principalement réalisé à partir des sources statistiques de l'Urssaf-Acoss et de Pôle Emploi (pour la période 1993-2010) qui recensent l'emploi salarié privé.

Les commerces sans salarié du commerce de détail font l'objet d'une estimation à partir du fichier Sirene. Comme le souligne l'Insee, la majeure partie des entreprises du commerce de détail sont des structures de petite taille : 54 % n'ont aucun salarié en France. Ainsi nous paraissait-il important de traiter cette question.

98 % comptent moins de vingt salariés. Cependant, le commerce de détail comprend aussi quelques très grandes entreprises de sorte que les 2 % d'entreprises de vingt salariés ou plus concentrent 60 % des emplois salariés du secteur.

... et sur le commerce de détail

L'analyse portera uniquement sur le commerce de détail et ne traitera pas de la question du commerce de gros. Le commerce de détail consiste à vendre des marchandises dans l'état où elles sont achetées généralement à une clientèle de particuliers. *A contrario*, le commerce de gros correspond au commerce inter-entreprise.

Portrait des tendances qui ont un effet sur les statistiques

L'analyse de l'évolution de l'emploi dans le commerce de détail doit intégrer des tendances de fond qui ont un effet sur les statistiques :

- la baisse du nombre d'indépendants, au profit de structures commerciales plus concentrées ou appartenant à des réseaux de commerces organisés, contribue à dynamiser l'emploi salarié ;
- le développement du temps partiel gonfle les statistiques d'emploi dans le commerce qui ne seraient pas évaluées en équivalent temps plein ;
- la non-comptabilisation dans l'emploi du commerce des intérimaires exerçant leur activité dans des entreprises commerciales, car ces emplois sont enregistrés dans le secteur du travail temporaire. Néanmoins, différentes sources confirment que la proportion d'intérimaires demeure faible dans le secteur du commerce de détail,
- le commerce non salarié représente une part non négligeable en France comme nous le soulignons précédemment.

SOMMAIRE

Précautions méthodologiques	3
Les caractéristiques de l'emploi salarié privé dans le commerce en France en 2010	4
Les caractéristiques de l'emploi salarié privé dans le commerce dans l'inter-Scot en 2012	6
Zoom sur l'emploi salarié dans les commerces de détail alimentaire dans l'inter-Scot en 2012	10
Annexes	11
Ce qu'il faut retenir	12

1. Le lecteur se référera en annexe pour connaître la liste des codes NAF retenus

2. Les caractéristiques de l'emploi salarié privé dans le commerce en France en 2010

	Nombre de points de vente (en milliers)	Surface (en milliers de m ²)	Personnes occupées ² (en milliers)	Chiffres d'affaires en millions d'€	Personnes occupées par point de vente	Personnes occupées pour 100 m ² de surface de vente	Chiffres d'affaires par personne occupée (en K€)
Alimentation non spécialisée	31	22 950	545	165 970	17,6	2,4	304,5
Hypermarchés	1,7	10 580	317	91 590	186,5	3,0	288,9
Supermarchés	9,2	9 970	176	63 680	19,1	1,8	361,8
Supérettes	4,8	1 030	19	4 560	4,0	1,8	240,0
Commerces d'alimentation générale	13,9	800	20	2 940	1,4	2,5	147,0
Magasins multi-commerces	0,2	290	9	1 920	45,0	3,1	213,3
Commerces de détail de produits surgelés	1,1	280	4	1 280	3,6	1,4	320,0
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	80	5 000	262	28 160	3,3	5,2	107,5
Équipement du foyer	36	18 360	188	39 520	5,2	1,0	210,2
Habillement et chaussures	56	9 430	163	26 110	2,9	1,7	160,2
Culture, loisirs, sport	25	5 140	85	14 130	3,4	1,7	166,2
Produits pharmaceutiques et articles médicaux et orthopédiques	25	2 770	134	36 400	5,4	4,8	271,6
Non-alimentaire non spécialisé	5	2 500	30	6 220	6,0	1,2	207,3
Autres équipements de la personne	23	1 850	72	12 110	3,1	3,9	168,2
Équipements de l'information et de la communication	6	790	26	5 120	4,3	3,3	196,9
Autres commerces de détail	44	7 910	100	14 030	2,3	1,3	140,3
Ensemble	331	76 700	1 605	347 770	4,8	2,1	217

Source : enquête points de vente 2009 Insee et calculs Opale

2. Les personnes occupées regroupent les effectifs salariés et non salariés, ainsi que le personnel mis à disposition du point de vente et le personnel intérimaire, mais en excluant le personnel du point de vente mis à disposition ailleurs.
3. Les magasins multi-commerces (la plupart sous enseigne Monoprix) sont des magasins de même surface que les supermarchés, mais qui réalisent moins de 65 % de leur chiffre d'affaires en produits alimentaires.
4. L'équipement du foyer regroupe les commerces de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage, les quincailleries, les magasins de peintures et verres, d'appareils électroménagers, de textiles, tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols.
5. Le secteur non alimentaire non spécialisé comprend les grands magasins et les autres commerces de détail non spécialisés.
6. Les autres équipements de la personne comprennent les magasins d'optique, de parfumerie et produits de beauté, d'horlogerie-bijouterie, et de maroquinerie et articles de voyage.

Corrélativement à l'étendue de leurs surfaces de vente (6 400 m² en moyenne), les hypermarchés arrivent en tête des formats les plus générateurs d'emplois avec en moyenne plus de 186 emplois occupés par point de vente.

Le commerce de détail est nettement plus intense en emplois que la logistique

Le commerce et la logistique sont les activités économiques qui ont le plus d'impacts en matière d'aménagement du territoire. Leur intensité en emplois est souvent questionnée. Il nous a donc semblé opportun de donner quelques éléments de repères dans ce paragraphe.

Avec en moyenne 300 emplois pour 10 000 m² de surface de vente pour le format hypermarché et 100 emplois pour 10 000 m² de surface de vente pour les magasins d'équipements du foyer, le secteur du commerce de détail reste nettement plus intense en emplois que la logistique.

En effet, dans son étude⁷, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France constate qu'un entrepôt logistique génère en moyenne 61 emplois à l'hectare (10 000 m²).

Le cabinet d'étude « Interface transport » constatait, quant à lui, en 2007⁸, que l'activité logistique ne générait que 38 emplois en moyenne à l'hectare en région Rhône-Alpes.

L'artisanat commercial reste le format le plus intense en emplois en France

Rapporté à la surface de vente, l'artisanat commercial reste le format le plus intense en emplois en France avec 5,2 emplois en moyenne pour 100 m² de surface de vente contre 3,4 dans l'alimentation non spécialisée. Dans l'alimentation non spécialisée, les ratios de personnes occupées pour 100 m² de surface de vente et de chiffres d'affaires par personne occupée tendent à augmenter avec la surface de vente. Ainsi, les supermarchés génèrent un chiffre d'affaires de plus de 361 K€ par emploi occupé contre 107,5 K€ pour l'artisanat commercial.

Les supermarchés et les hypermarchés réalisent le chiffre d'affaires moyen par personne occupée le plus élevé

Les supermarchés et les hypermarchés réalisent le chiffre d'affaires moyen par personne occupée le plus élevé. En effet, ils se distinguent, au sein de l'alimentation non spécialisée, par la plus forte part dans leurs ventes de produits non alimentaires. A titre d'exemple, l'électroménager, dont le prix unitaire est élevé, exige un personnel de vente spécifique.

7. L'impact des sites logistiques en Île-de-France, Résultats des enquêtes et ratios, IAU IDF, avril 2009

8. Les flux logistiques en Rhône-Alpes, Enquête auprès d'établissements de surface supérieure à 5 000 m², interface transport, 2007 http://www.ort-rhone-alpes.fr/IMG/pdf/Rapport_finalV3.pdf

3. Les caractéristiques de l'emploi salarié privé dans le commerce dans l'inter-Scot en 2012

Le commerce de détail pèse plus de 80 000 emplois privés

A l'échelle de l'inter-Scot, le commerce de détail représente 80 000 emplois salariés privés fin 2012 répartis dans 11 600 établissements. (Acosss-Urssaf 31 décembre 2012). Il représente 8% de l'ensemble des emplois (hors intérimaires) et une moyenne de sept emplois par établissement.

Dans l'inter-Scot, près de 11 000 établissements n'ont pas de salariés soit approximativement 11 000 emplois (compte tenu des conjoints collaborateurs).

L'inter-Scot compte relativement moins d'emplois dans le commerce de détail que l'ensemble de la région

Rhône-Alpes où le commerce de détail représente 9% des emplois. Les établissements du commerce de détail de l'inter-Scot sont toutefois plus denses en emplois que la moyenne régionale (6,5 emplois salariés par établissement).

Le commerce alimentaire emploie 41% des salariés. 59% des emplois relèvent du non alimentaire. Cette répartition est comparable à celle de la région Rhône-Alpes.

Le commerce alimentaire est plus intense en emplois que le commerce du non-alimentaire. On compte en moyenne treize emplois par établissement dans l'inter-Scot contre cinq dans le non-alimentaire. Une situation proche de la moyenne régionale.

Poids de l'emploi des Scot dans le total inter-Scot

Le Scot de l'agglomération lyonnaise contribue à 50% des emplois du commerce de détail de l'inter-Scot avec 46% des points de vente. Avec 16% des emplois du commerce de détail et 16% des points de vente, le Scot Sud Loire arrive en deuxième position des Scot les plus contributeurs en matière d'emplois salariés privés.

Les Scot Rives du Rhône, Beaujolais et Nord-Isère contribuent chacun à 6% de l'emploi salarié du commerce de détail de l'inter-Scot.

Ces chiffres confirment la hiérarchie de l'armature commerciale dans l'aire métropolitaine lyonnaise.

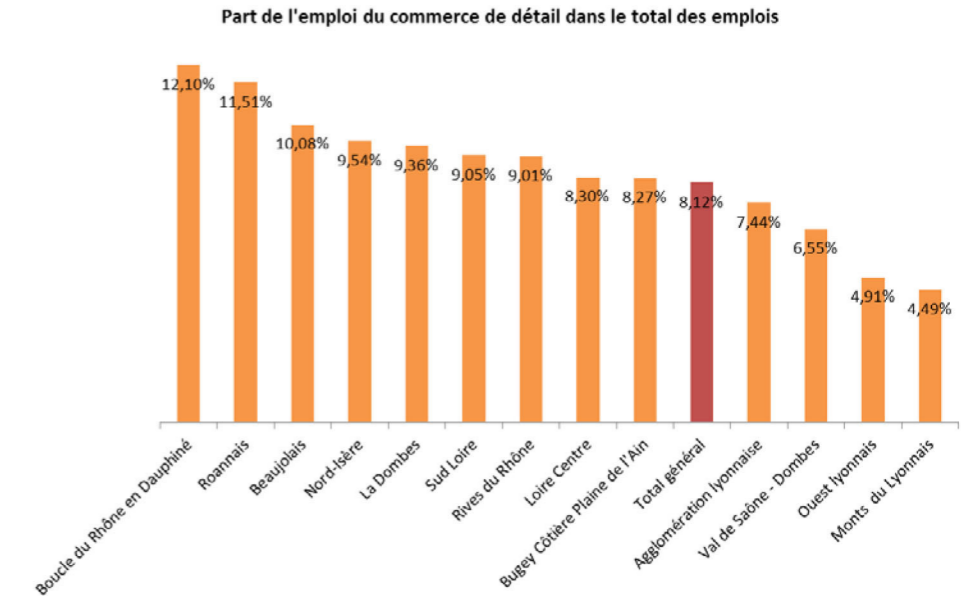
Caractéristiques et évolutions de l'emploi salarié privé et des établissements du commerce de détail entre 2009 et 2012

	Les emplois salariés du commerce de détail			Les établissements du commerce de détail		
	Effectifs salariés en 2012	Evolution du nombre de salariés entre 2009 et 2012	Evolution en %	Nombre d'établissements en 2012	Evolution en valeur	Evolution en %
Agglomération lyonnaise	40 640	2 029	5%	5 595	206	4%
Beaujolais	4 919	75	2%	848	31	4%
Boucle du Rhône en Dauphiné	1 591	282	22%	231	43	23%
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	2 997	160	6%	385	22	6%
La Dombes	476	-1	0%	76	-1	-1%
Loire Centre	1 020	41	4%	185	7	4%
Monts du Lyonnais	274	11	4%	63	2	3%
Nord-Isère	4 908	46	1%	650	25	4%
Ouest lyonnais	1 399	232	20%	278	28	11%
Rives du Rhône	5 115	281	6%	802	20	3%
Roannais	3 094	116	4%	468	-17	-4%
Sud Loire	12 447	-163	-1%	1 868	-44	-2%
Val de Saône - Dombes	646	6	1%	99	0	0%
Total Inter-Scot	79 526	3 115	4,1%	11 548	322	2,9%

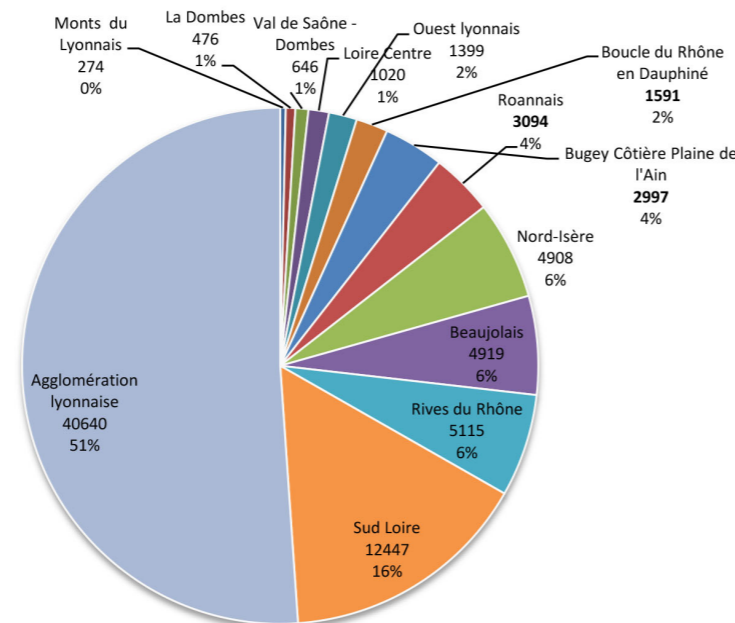
Source : Acoss, Urssaf

Part de l'emploi du commerce de détail dans chaque Scot

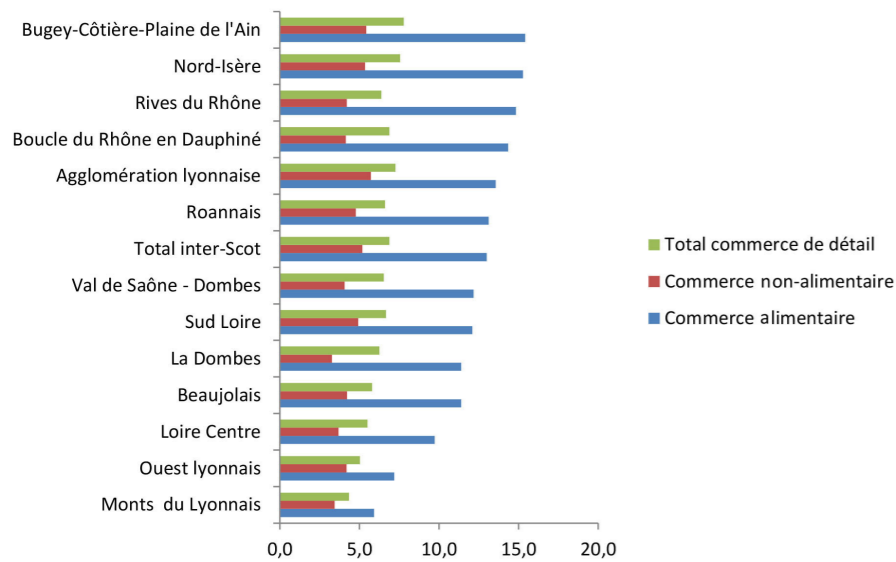
L'emploi du commerce de détail au sein de l'inter-Scot se situe à un peu plus de 8%. Neuf des treize Scot de l'inter-Scot ont une proportion d'emploi dans ce secteur supérieure à cette valeur. Aux deux extrêmes, nous retrouvons le Scot Boucle du Rhône en Dauphiné avec une part de l'emploi dans le commerce de détail qui s'établit à plus de 12% contre seulement 4,5% pour le Scot des Monts du Lyonnais. La part de l'emploi dans le commerce de détail du Scot de l'agglomération lyonnaise se situe 0,7 point en deçà de celle de l'inter-Scot. Ce chiffre est à mettre en relation avec la diversité du tissu économique lyonnais et son caractère relativement généraliste.



Répartition des salariés du commerce de détail dans l'inter-Scot



Nombre moyen de salariés dans le commerce de détail



Le top 20 des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise les plus spécifiques en matière d'emplois salariés privés dans le commerce de détail en 2012

Scot	Commune	Total emploi	Total emploi commerce de détail	Indice de spécificité commerce de détail
Nord-Isère	Oytier-Saint-Oblas	151	103	840
Val de Saône-Dombes	Montceaux	97	56	711
Boucle du Rhône en Dauphiné	Tignieu-Jamezieu	1 341	654	600
Beaujolais	Civrieux-d'Azergues	1 140	550	594
Sud Loire	Villars	2 608	1 125	531
Beaujolais	Taponas	62	26	516
Beaujolais	Saint-Loup	230	96	514
Monts du Lyonnais	Souzy	95	39	505
Boucle du Rhône en Dauphiné	Passins	349	137	483
Nord-Isère	L'Isle d'Abeau	2 625	892	418
Rives du Rhône	Chavanay	413	139	414
Rives du Rhône	Davézieux	1 956	655	412
Roannais	Parigny	257	86	412
Roannais	Mably	2 048	672	404
Beaujolais	Blacé	55	18	403
Agglomération lyonnaise	Givors	4 134	1 207	359
Agglomération lyonnaise	Rochetaillée-sur-Saône	121	34	346
Nord-Isère	Domarin	513	141	338
Roannais	Lentigny	100	27	332

Source : calcul auteurs

Spécificité des Scot par catégorie de commerce de détail

Dans l'inter-Scot, six salariés du commerce sur dix sont employés dans le secteur du commerce non alimentaire contre quatre dans l'alimentaire.

Au sein des Scot, l'agglomération lyonnaise se distingue par une présence encore plus forte des emplois dans le commerce non-alimentaire (près de deux tiers des emplois du commerce de détail).

À l'inverse, dans La Dombes, les Boucles du Rhône en Dauphiné, le Val de Saône-Dombes et Loire Centre, l'emploi dans le commerce de détail se situe majoritairement dans l'alimentaire. Cela s'explique par la structure de l'équipement commercial de ces territoires. En effet, elle est organisée autour d'une offre de proximité destinée à satisfaire prioritairement les besoins alimentaires.

Dans les Scots Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain, Rives du Rhône, Monts du Lyonnais, l'emploi dans le commerce de l'alimentaire demeure surreprésenté par rapport à la moyenne de l'inter-Scot ou celle de la région Rhône-Alpes.

En excluant les communes dont les valeurs sont peu significatives, Tignieu-Jamezieu, Civrieux-d'Azergues et Villars apparaissent comme les communes les plus spécifiques en matière d'emplois salariés privés dans le commerce de détail au sein de l'inter-Scot. Elles accueillent de grands pôles commerciaux qui couvrent des zones de chalandise intercommunales voire au-delà.

Evolution de l'emploi salarié privé dans le commerce entre 1993 et 2010 une dynamique favorable

Entre 1993 et 2010, le secteur du commerce de détail est celui qui a bénéficié de la plus forte progression de ses effectifs salariés (+28%) après les secteurs des services (+64%) et le transport/logistique (53%). La dynamique est particulièrement favorable sur les périodes 1996-2001 et 2006-2007.

Cette dynamique touche de manière semblable les emplois du commerce de détail dans l'alimentaire et dans le non-alimentaire.

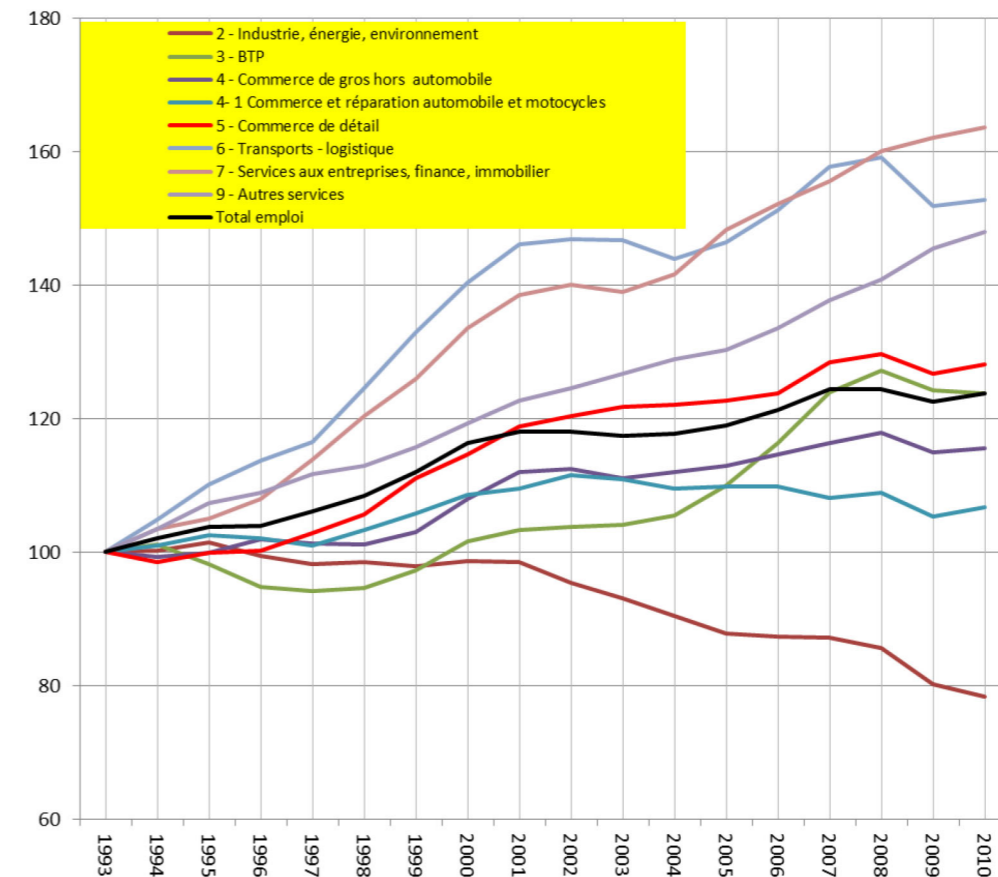
En valeur absolue, les Scot de l'agglomération lyonnaise (+ 9 212 emplois), du Beaujolais (+ 1 923 emplois) et du Nord-Isère (+1 712 emplois) enregistrent les plus fortes hausses d'emplois salariés privés dans le commerce de détail entre 1993 et 2010. Seul le Scot Sud Loire enregistre une baisse de l'emploi dans le secteur du commerce de détail (- 381 emplois) sur cette même période.

L'évolution de l'emploi salarié privé dans le commerce de détail sur la période récente (2007-2012)

Malgré la crise qui a frappé la majorité des secteurs, l'emploi dans le secteur du commerce de détail a bien résisté et a connu une croissance de 1,6% soit 1 230 emplois supplémentaires entre 2007 et 2012 sur l'inter-Scot. Seuls les services ont enregistré un rythme de croissance supérieur. Les emplois intérimaires qui font classiquement l'objet de variable d'ajustement en période de morosité économique ont subi une baisse d'un tiers sur la période de référence.

Sur l'ensemble de l'inter-Scot, la croissance du nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail (+ 4,1%) entre 2009 et 2012 a été supérieure à celle du nombre d'établissements (+2,9%).

Evolution base 100 de l'emploi salarié privé par secteur



Les hypermarchés

S'ils ne représentent que 0,5 % des établissements du commerce de détail dans l'inter-Scot, les hypermarchés génèrent 16,2% de l'emploi de ce secteur. Ils emploient en moyenne 227 salariés par établissement. Malgré une baisse d'attractivité de ce format et une érosion de ses parts de marché au niveau national, les hypermarchés de l'inter-Scot ont connu une hausse de leurs effectifs de 1,9 % sur l'inter-Scot entre 2007 et 2012. La hausse la plus importante se situe dans le Scot Nord-Isère. Elle s'explique davantage par un effet statistique (agrandissement de supermarchés devenus hypermarchés) que par la création de nouvelles surfaces commerciales. L'augmentation est également sensible sur cette période dans le Scot Boucle du Rhône en Dauphiné corrélativement au développement commercial important (création notamment du parc commercial « Place du Dauphiné ») intervenu durant cette période dans ce territoire.

Les supermarchés

S'ils ne représentent que 3,4% des établissements du commerce de détail dans l'inter-Scot, les supermarchés génèrent 14,8% de l'emploi de ce secteur. Ils emploient en moyenne trente salariés par établissement. Ce format a connu un regain d'attractivité au niveau national. Dans l'inter-Scot, si le nombre d'établissements s'est accru de 10,3%, le nombre d'emplois a diminué de 3,4% sur la période 2007-2012.

Les supérettes

Ces dernières années, les centres-villes des plus grands pôles urbains ont été réinvestis par les formats de proximité (Carrefour city, U express, Casino shopping, Intermarché express, Simply Market, etc.) des enseignes de la grande distribution alimentaire.

Cette tendance se traduit également dans les évolutions de l'emploi dans ce format dans l'inter-Scot. En effet, les supérettes ont enregistré une progression de l'emploi de 16,2% entre 2007 et 2012. Le chiffre est à relativiser au regard du faible nombre d'emplois générés (+ 118 emplois) et de sa localisation. Effet, le Scot de l'agglomération lyonnaise explique à lui seul cette évolution positive de l'emploi.

Les commerces d'alimentation générale

Cette tendance au développement des supérettes ne peut être appréhendée de manière pertinente sans étudier les commerces d'alimentation générale. En effet, nous retrouvons dans cette nomenclature d'activités les formats de proximité de la grande distribution. Le commerce d'alimentation générale a subi une érosion (-14%) du nombre d'établissements alors que l'emploi a augmenté de 3,8% entre 2007 et 2012 sur le territoire de l'inter-Scot. Une fois encore, il s'agit de relativiser cette hausse puisqu'elle ne s'établit qu'à 41 emplois.

Evolution 2007-2012 de l'emploi salarié privé dans le secteur du commerce de détail alimentaire au sein de l'inter-Scot

	Commerce d'alimentation générale		Hypermarchés		Supermarchés		Supérettes		Total	
	Evolution de l'emploi		Evolution de l'emploi		Evolution de l'emploi		Evolution de l'emploi		Evolution de l'emploi	
Agglomération lyonnaise	40	7,3%	-35	-0,5%	-17	-0,4%	124	34,3%	846	2,1%
Beaujolais	-26	-37,1%	-89	-11,0%	112	14,8%	-9	-12,2%	161	3,4%
Boucle du Rhône en Dauphiné	33	194,1%	55	29,6%	48	12,8%	5	250,0%	393	32,8%
Bugey Côtière Plaine de l'Ain	58	165,7%	-39	-10,6%	-81	-9,2%	-6	-37,5%	136	4,8%
La Dombes	-4	-57,1%	0		65	33,0%	6		61	14,7%
Les Rives du Rhône	-15	-26,8%	-50	-6,1%	79	10,7%	13	216,7%	154	4,3%
Loire Centre	-3	-6,5%	-24	-11,3%	-43	-18,7%	17	63,0%	-19	-1,8%
Monts du Lyonnais	-15	-50,0%	0		-32	-42,7%	0	0,0%	-1	-0,4%
Nord-Isère	-1	-1,5%	641	264,9%	-590	-42,6%	27	87,1%	-138	-2,7%
Ouest lyonnais	1	3,7%	37	15,6%	42	48,3%	3	27,3%	285	25,6%
Rives du Rhône élargi	-7	-46,7%	-33	-19,1%	1	0,3%	-4	-28,6%	-13	-0,9%
Roannais	7	19,4%	3	0,6%	17	3,6%	-6	-37,5%	62	2,0%
Sud Loire	-26	-21,0%	-313	-12,7%	44	2,4%	-48	-29,8%	-722	-5,5%
Val de Saône - Dombes	-1	-12,5%	82		-63	-25,1%	-4	-50,0%	21	3,4%
Total général	41	3,8%	235	1,9%	-418	-3,4%	118	16,2%	1226	1,6%

Source : Acooss, Urssaf

Codes NAF retenus dans l'étude

Naf 730	Commerce de détail
4711A	Commerce de détail de produits surgelés
4711B	Commerce d'alimentation générale
4711C	Supérettes
4711D	Supermarchés
4711E	Magasins multi-commerces
4711F	Hypermarchés
4719A	Grands magasins
4719B	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
4721Z	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
4722Z	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
4723Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
4724Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
4725Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
4726Z	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
4729Z	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
4730Z	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
4741Z	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
4742Z	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
4743Z	Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
4751Z	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
4752A	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)
4752B	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)
4753Z	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
4754Z	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
4759A	Commerce de détail de meubles
4759B	Commerce de détail d'autres équipements du foyer
4761Z	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762Z	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
4763Z	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
4764Z	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
4765Z	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
4772A	Commerce de détail de la chaussure
4772B	Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
4774Z	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
4775Z	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
4777Z	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
4778A	Commerces de détail d'optique
4778B	Commerces de détail de charbons et combustibles
4778C	Autres commerces de détail spécialisés divers
4779Z	Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
4781Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
4782Z	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
4789Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
4791A	Vente à distance sur catalogue général
4791B	Vente à distance sur catalogue spécialisé
4799A	Vente à domicile
4799B	Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.

- 1) Rapporté à la surface de vente, l'artisanat commercial reste le format le plus intense en emplois en France.
- 2) Dans l'absolu, le format « hypermarché » est le format le plus générateur d'emplois en France.
- 3) Quel que soit le format, le commerce de détail est nettement plus intense en emplois que la logistique.
- 4) Le commerce de détail pèse plus de 80 000 emplois salariés privés dans l'inter-Scot soit 8% de l'emploi salarié privé dans 11 600 établissements.
- 5) Le commerce dans son ensemble (commerce de gros inclus) représente 16,6% de l'emploi salarié privé et 22% des établissements de l'inter-Scot.
- 6) Sur le périmètre de l'inter-Scot, 59% des emplois salariés privés du commerce de détail proviennent du secteur non alimentaire et 41% de l'alimentaire.
- 7) Sur le périmètre de l'inter-Scot, 51% des effectifs salariés privés et 48% des établissements sont situés dans le Scot de l'agglomération lyonnaise.
- 8) Depuis 1993, sur le périmètre de l'inter-Scot, le commerce de détail a connu une augmentation de 28% des effectifs salariés privés. Une évolution supérieure de 4 points à celle de la croissance de l'emploi total salarié privé.
- 9) Depuis 2007, l'emploi dans le commerce de détail dans l'inter-Scot a bien résisté et a connu une croissance de 1,6% sur la période 2007-2012.
- 10) S'ils ne représentent que 0,5 % des établissements du commerce de détail dans l'inter-Scot, les hypermarchés génèrent 16,2% de l'emploi de ce secteur.
- 11) Malgré une baisse d'attractivité de ce format et une érosion de ses parts de marché au niveau national, les hypermarchés de l'inter-Scot ont connu une hausse de leur effectif de 1,9 % sur l'inter-Scot entre 2007 et 2012.
- 12) S'ils ne représentent que 3,4 % des établissements du commerce de détail dans l'inter-Scot, les supermarchés génèrent 14,8% de l'emploi de ce secteur. Ils emploient en moyenne trente salariés par établissement. Dans l'inter-Scot, si le nombre d'établissements s'est accru de 10,3%, le nombre d'emplois a diminué de 3,4% sur la période 2007-2012.
- 13) Les supérettes ont enregistré une progression de l'emploi de 16,2% entre 2007 et 2012. Ce chiffre est à relativiser au regard du faible nombre d'emplois généré (+ 118 emplois).

Une réalisation pour le compte et en collaboration avec les syndicats mixtes de Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Equipe projet : Xavier Laurent, x.laurent@urbalyon.org et Laëtitia Bouetté, lbouette@epures.com

Coordination de la démarche inter-Scot : Sébastien Rolland s.rolland@urbalyon.org

Infographie : Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne

une ingénierie métropolitaine au service des territoires

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont constitué en 2010 un réseau d'ingénierie au service des territoires.

La présente publication est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.



Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

18 rue du lac - BP 3129
69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70
Télécopie 04 78 63 40 83

www.urbalyon.org



Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1
Tél : 04 77 92 84 00
Télécopie : 04 77 92 84 09

www.epures.com